

Rétrofit électrique : l'AIRE est au lobbying !

jeudi, 10 janvier 2019

Parce que le post-équipement de motorisations électriques sur les véhicules thermiques est interdit en France et autorisé de manière restreinte dans le reste de l'Union Européenne, les sociétés françaises pionnières en la matière viennent de monter une association Loi 1901, AIRE, afin d'effectuer des actions de lobbying pour faire connaître cette solution d'électromobilité et convaincre les pouvoirs publics de revoir leur position sur le sujet.



Le rétrofit électrique est l'une des spécialités de la société Brouzils Auto, cofondatrice de l'association AIRE et dont la fameuse Cox électrique a été vue sur le Mondial de l'Auto 2018 comme sur Equip Auto 2017.

Si vous êtes passés par le stand de la FNA lors de l'édition 2017 d'Equip Auto, ou par celui de New Motion sur le Mondial de l'Automobile en octobre dernier, vous avez sans doute remarqué l'étonnante Coccinelle électrique de [Brouzils Auto](#), garage multimarque de Vendée. Il restaure des véhicules de collection et entretient les véhicules récents et anciens pour les adapter à la mobilité de demain. Ce même Brouzils Auto refait tout juste parler de lui car il vient de cofonder l'association Loi 1901 des Acteurs de l'industrie du rétrofit électrique, alias l'AIRE.

Au sein de cette association, on retrouve donc trois autres sociétés, pour l'instant. Carwatt, qui transforme des véhicules industriels et spéciaux en véhicules électriques. Ian Motion, qui participe à la transition énergétique en proposant l'électrification de véhicules existants pour leur offrir une réelle seconde vie, complètement électrique. Enfin, *Retrofuture Electric Vehicles* (REV), qui transforme des voitures anciennes, légendaires ou de cœur, en véhicules électriques. Ensemble, réunies au sein de l'AIRE, ils se sont fixé pour objectif de faire bouger la position des pouvoirs publics français en matière de retrofit électrique.

Faire bouger les pouvoirs publics français

En effet, alors que plus de 22 pays à travers le monde, dont plusieurs pays voisins membres de l'UE ou non, favorisent ou du moins autorisent à divers degrés la transformation d'un véhicule thermique, essence ou diesel, vers l'électrique, la législation en France ne l'autorise pas. Or, selon l'AIRE, *«Le retrofit électrique répond à des enjeux majeurs du développement durable : le bannissement inéluctable de l'essence pour l'électrique, et l'inscription du projet dans une dynamique d'économie circulaire afin de ne pas détruire, mais réhabiliter des véhicules en parfait état de rouler...»*

Aussi l'AIRE s'est fixé deux objectifs. Le premier : faire connaître auprès des autorités publiques, du monde économique et du grand public les intérêts multiples de la transformation des véhicules thermiques en électrique. Le second : agir pour adapter la réglementation et faciliter enfin les démarches administratives permettant le développement de cette activité. *«Les membres d'AIRE plaident pour que la loi rende possibles les modifications des véhicules thermiques en électriques dans un cadre de professionnalisme et de sécurité optimum»*, ajoutent les sociétés adhérant à l'association.

Un plus pour les automobilistes comme pour les garagistes

Une véritable démarche de lobbying, en somme. Mais une démarche qui a du sens au regard des difficultés financières qu'éprouvent les ménages pour remplacer leurs véhicules thermiques par un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Sans compter que certains automobilistes auront des difficultés à se déplacer du fait des restrictions de circulation des véhicules thermiques, diesel ou essence, dans le cadre des "Zones à Faibles Émissions" (ZFE) ou tout simplement du coût du carburant.

Une solution de retrofit électrique s'avère autrement moins coûteuse et permettrait à l'État de libéraliser une solution permettant aux Français de concilier pouvoir d'achat et écomobilité au quotidien. En outre, cela *«permettrait de donner de l'activité à de nombreux garagistes présents sur tout notre territoire»*, selon l'AIRE, dont les membres savent de quoi ils parlent puisqu'ils sont eux-mêmes issus du métier.